

Projet d'établissement 2007 – 2010

Accueillir, intégrer, former et insérer

Le lycée professionnel Jean Moulin installé à la périphérie ouest de Saint-Brieuc, accueille 678 élèves. Lycée des métiers des services à la personne et à l'entreprise, il regroupe les formations tertiaires et de service de niveaux 4 et 5 du Ministère de l'éducation nationale (529 élèves) et du Ministère de l'agriculture (149 élèves).

L'effectif est en baisse depuis 1996 (636 élèves), jusqu'en 2006 (504 élèves).

Évolution de l'effectif du lycée professionnel Jean Moulin

	1994 - 1995	1995 - 1996	1996 - 1997	1997 - 1998	1998 - 1999	1999 - 2000	2000 - 2001	2001 - 2002	2002 - 2003	2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007	2007 - 2008
M.E.N.	626	633	636	620	622	639	610	595	562	535	529	524	504	527
S.E.A.	121	115	119	118	120	115	115	110	109	133	149	148	140	149
TOTAL	747	748	755	738	742	754	725	705	671	668	678	672	644	676

La population scolarisée, essentiellement originaire du bassin de Saint-Brieuc, puis des Côtes d'Armor est composée à 75% d'enfants des catégories ouvriers, employés et « sans activité ». Les catégories socio-professionnelles défavorisées sont largement représentées (50 à 60%). Ce taux est supérieur à la moyenne académique (49,3%). Le lycée est essentiellement féminin (81%), 64.3 % des élèves sont demi-pensionnaires et 22.8% sont internes.

La taux annuel d'absentéisme 2006-2007 est de 4.79%, le nombre de démissions en cours d'année est élevé (30 à 38 par an entre 2002 et 2006), soit 4.5 à 5.6% pour l'ensemble de la structure. Le taux de démissions est plus important dans la section d'enseignement agricole, 8%.

Démissions en cours d'année scolaire de 2002 à 2007

Année scolaire	Nb	% effectifs	Motifs				Niveaux scolaires				
			Apprentis. Vie active A.N.P.E.	Autres formations		Autres ou inconnus	CAP	1 BEP	2 BEP	1 Bac. Pro	2 Bac. Pro
2003	EN	21	3.7	8	5	8	2	8	6	4	1
	Agri	9	8.25	6	1	2	0	1	0	6	2
	Total	30	4.5	14 46.6%	6 20%	10 33%	2 6.6%	9 30%	6 20%	10 33%	3 10%
3004	EN	26	4.8	12	8	6	2	8	5	9	2
	Agri	11	8.2	7	3	1	1	1	0	7	2
	Total	37	5.5	19 51.3%	11 29.7%	7 19%	3 8.1%	9 24.3%	5 13.5%	16 43.2%	4 10.8%
4005	EN	25	4.7	Motifs non recensés.			0	13	4	5	3
	Agri	12	8.0				1	3	1	5	2
	Total	37	5.4				1 2.7%	16 43.2%	5 13.5%	10 27%	5 13.5%

5 6	EN	27	5.15	15	6	6	0	9	5	13	0
	Agri	11	7.4	3	3	5	1	3	2	5	0
	Total	38	5.65	18 47.3%	9 23.6%	11 28.9%	1 2.6%	12 31.5%	7 18.4%	18 47.3%	0 0%
2006 2007	EN	21	4.16	12	3	6	0	7	3	9	2
	Agri	11	7.85	5	5	1	4	0	0	7	0
	Total	32	5.0	17 53.1%	8 25%	7 21.8%	4 12.5%	7 21.8%	3 9.3%	16 50%	2 6.25%

Les résultats obtenus aux examens sont satisfaisants mais assez inégaux, selon les formations.

Résultats aux examens de 2001 à 2007

Intitulé du diplôme	Session 2001	Session 2002	Session 2003	Session 2004	Session 2005	Session 2006	Session 2007
DNB technologique	89	92	100	91	95,83	91,66	87,5
DNB professionnel	50	50	58	67	69,69	76,92	
CAP EAT		92	100	89	66,66	90	81,81
CAP PAP	100	100	80	100	69,23		
CAP SMR					100	100	100
BEP MM option PAP	96	86	63	86	59,25	85,71	73,33
BEP MM option EAT							100
BEP MSE	93	89	91	92	96,42	93,75	94,11
BEP MCP	91	86	86	100	75,86	58,33	92,3
BEP VAM	97	93	97	100	100	96,42	100
BEP CSS	100	100	97	100	100	100	100
BEPA SP	93	67	76,66	93,1	83,33	96	82,75
BAC PRO SE	95	100	83,3	85	100	91,66	90
BAC PRO CP	93	100	100	86	90,9	84,61	92,3
BAC PRO SA	95	67	100	100	81,81	91,66	100
BAC PRO Vente	74	77	85	83	82,6	76,19	65
BAC PRO commerce	79	83	91,6	83	88,88	96,15	85,71
BAC PRO SER							70,58
BTA SA	100	67	33,33	90,9	81,8	86	
BTA SMR	71	73	75	100	63,6		
MC EVR	100	88	100	100	90,9		100
DPAS							93,33

DNB : de 87.5 à 100%, tendance à la baisse.

CAP : de 66 à 100%, tendance à la baisse.

BEP : de 73 à 100%, résultats satisfaisants.

Bac. Pro : de 65 à 100%, résultats de très satisfaisants en service accueil à très moyens en vente.

Le taux global de réussite au bac professionnel est inférieur d'un point au taux académique attendu (89 à 90%) depuis plusieurs années.

Le taux d'accès de la 1^{ère} au baccalauréat et de la 1^{ère} à la terminale a été inférieur au taux académique attendu en 2006-07, le lycée perdant des élèves en cours ou en fin de 1^{ère} année de baccalauréat professionnel.

Le taux de poursuite d'études après le BEP est supérieur à la moyenne académique (45 à 50%, moyenne académique : 41 à 42%).

Le pourcentage de bacheliers professionnels admis en BTS est largement supérieur à la moyenne académique (17 à 34%, moyenne académique : 12 à 13%).

Le lycée Jean Moulin retient comme objectifs prioritaires pour les trois années à venir :

- **l'amélioration des résultats aux examens.**
- **la diminution de l'absentéisme et des sorties en cours de formation.**
- **l'amélioration de la participation des familles à la vie du lycée.**

Projet d'établissement 2007-2010

Accueillir, intégrer, former et insérer

1) Accueillir

- Valoriser l'image du lycée.

Accentuer la communication externe sur la réussite éducative (résultats) et l'action éducative.

Améliorer les conditions matérielles de l'accueil des élèves :

- modernisation et actualisation des locaux et matériels (salles de cours, salles de sciences, espace détente, extension des locaux).
- Mise en conformité et restructuration des bâtiment B et E.

- Améliorer la communication interne et externe.

Etablir un bulletin de liaison hebdomadaire de type informatif valorisant et informant l'ensemble de la communauté scolaire des actions de formation et des activités réalisées.

Actualiser, développer, rendre plus attractif le site web du lycée.

Améliorer l'accès au lycée en réétudiant sa signalétique.

Veiller à l'insertion du lycée dans son quartier en relation avec le tissu associatif.

- Accueillir et intégrer les élèves dès la rentrée.

Organiser des journées, semaines, des projets d'intégration de classes (BTSA, 3DP6, section euro...).

- Les collégiens, les professeurs et principaux de collège.

Organiser des visites à thèmes, des mini-stages, la journée portes ouvertes.

Promouvoir les formations (par filières) et les dispositifs « passerelles ».

- Initier et développer de nouvelles relations avec les familles.

Accueillir les familles lors de la première inscription au lycée.

Favoriser la participation des familles à l'élection et à la désignation de ses représentants aux différents conseils et commissions, aux conseils de classes.

Permettre un accès facile des familles au lycée dès la première année de scolarisation des élèves par des rencontres avec les équipes pédagogiques de chaque classe, dès la rentrée (R+2).

Revoir les modalités des rencontres parents - professeurs de la fin du premier trimestre.

Rétablir le carnet de liaison du lycéen, outil de référence pour la communication entre le lycée et la famille.

Proposer des conférences sur des thèmes liés à l'éducation.

2) Intégrer

- Mesurer, analyser et remédier à l'absentéisme des élèves.

Signaler plus rapidement les absences d'élèves (informatiser le système des relevés d'absences).
Limiter les mouvements d'élèves aux inter - cours ainsi que les stationnements prolongés dans les couloirs.

Suivi des classes par une équipe d'adultes référents composée du président du conseil de classe, du professeur principal, des CPE et ASEN.

Faire respecter l'obligation d'assister intégralement à tous les cours et de participer à tous les contrôles en cours de formation. Prévoir un rattrapage systématique de tous les contrôles évités.

Protocole de procédure réactive suite aux absences d'élèves.

Participation des CPE aux conseils de classes avec leur expertise sur l'état des absences par classes/niveaux/formation.

Etablir une relation d'aide avec les familles par l'intermédiaire de l'assistante sociale et des CPE.

- Mesurer, analyser et limiter les départs en cours d'année et de cycle.

Quantifier le problème, lister les motifs, travailler sur l'orientation par défaut, l'absence de motivation de certains élèves.

Commission de suivi d'élèves se réunissant par quinzaine composée du l'équipe de direction, des CPE, de l'infirmière et de l'assistante sociale.

Déplacement au domicile de l'élève quand absence de longue durée.

Proposer des solutions alternatives : réorientations, aménagements.

Considérer cet objectif comme prioritaire pour la communauté éducative.

- Repérer les handicaps, individualisation des parcours de formation

Accueillir les handicapés.

Constituer des équipes de prise en charge.

Faire connaître le travail réalisé au sein de L'UPI.

Sensibilisation à différents types de handicap avec pour objectif d'ouvrir l'établissement sur son environnement extérieur : Echanges avec des jeunes malentendants du centre Jacques Cartier à Saint Brieuc, rencontres handisport, parcours en fauteuil avec le partenariat de l'association des Paralysés de France, parcours en canne blanche avec l'association des mal voyant.

Elargir la notion de handicap à la grande difficulté familiale, sociale et financière.

- Organiser la remédiation et le soutien.

Mettre en place l'aide individualisée dans toutes les formations et utilisation optimale de toutes ces heures (2 heures semaine pour élèves de Bac. pro. 3 ans).

Organiser le soutien aux élèves en difficulté (séquences assurées en milieu de journée par des professeurs volontaires pour du soutien matières, du conseil pour l'organisation et le travail personnel, le tutorat...).

Développer les formations des personnels à l'aide et au soutien : formation de proximité proposée aux enseignants et ASEN volontaires.

Poursuivre l'implication des personnels TZR rattachés à l'établissement.

Renforcement des relations avec les collèges et les lycées, accueil des élèves en échec en seconde générale et technologique.

- Développer les relations entre les élèves d'une même formation

Remise des diplômes à l'amphithéâtre en novembre avec présence des équipes pédagogiques et chefs d'entreprises.

Faire profiter à nos élèves de l'expérience des anciens par des rencontres.

Annuaire des anciens élèves, notamment en BTS en liaison avec le lycée de Châteaulin.

3) Former et insérer

- Former les élèves grâce à une pédagogie de projet

Dynamiser les cours et la formation : à travailler au sein du conseil pédagogique
Agir sur la mobilité des élèves avec les périodes de formation en entreprise et sur leur insertion.

- Améliorer le niveau de langues des élèves

Former à une seconde langue : proposition aux élèves des bac. Pro. 3 ans de l'espagnol à raison de trois heures par semaine.

Développement des sections européennes en anglais : bac pro 2 ans et 3 ans.

Recrutement d'un assistant (ne maîtrisant pas le français) sur le programme Comenius.

Travail en groupes de compétence en anglais.

Augmenter le nombre de stages à l'étranger.

Animations autour de l'espace de documentation et d'information sur l'union européenne Kiosque Europe.

Echanges d'élèves et d'enseignants en Europe : Autriche, Belgique, Slovaquie...

- Améliorer les résultats aux examens

Etablir une progression commune à toutes les classes de Bac pro et de BEP, aménager les heures de cours afin de permettre des évaluations communes, une remédiation plus efficace et une réorientation entre les sections.

Instaurer pour chaque classe d'examen une séquence de deux heures, inscrite à l'emploi du temps, réservée aux devoirs (hors du temps de cours). Mettre plus de notes dans chaque matière, organiser deux examens blancs sur des périodes banalisées.

Utiliser les compétences des assistants d'éducation pour l'aide au travail personnel des élèves, proposer aux assistants d'éducation référents de classes de participer aux conseils de classes.

Améliorer l'espace salle d'étude.

- Développer le goût d'entreprendre et les synergies lycée-entreprises

Promouvoir la mention Région création d'entreprise.

Participation à une entreprise dans votre lycée.

Favoriser l'intervention des professionnels dans le lycée : partenariat avec des entreprises : simulation d'entretien de recrutement...

Favoriser l'intervention des professionnels dans le lycée.

Favoriser les stages de découverte, de formation et de perfectionnement des personnels enseignants dans les entreprises.

Etablir des partenariats avec les entreprises et les acteurs du territoire (Agence de développement économique, Alef, communautés de communes...).

Mettre les locaux du lycée à disposition pour des actions de formation (Greta, Cfppa, Dafi, région Bretagne, ...).

- Eduquer nos élèves dans une logique de développement durable

Sensibiliser les élèves au développement durable : par leurs pairs, concours d'affiche.

Comité de développement durable qui promeut les actions : réalisation d'un circuit court de commercialisation de produits (du producteur au consomm'acteur), challenge des baccalauréats de la vente, environnement (eau secours)...

- Eduquer au développement et à la solidarité internationale

Ouverture sur le monde et à la citoyenneté internationale dans le cadre des PPCP, des projets de classe, en appui avec l'Inspection académique, le Conseil Général et les associations locales.

- Former à l'autonomie, à la citoyenneté, à la responsabilité

Formation à la fonction d'arbitre de football.

Promotion des jeunes pompiers volontaires.

Promouvoir l'égalité filles garçons avec l'association Olympio, la mission académique égalité filles garçons....

Poursuite du travail réalisé sur le devoir de mémoire et la résistance.

Devenir pour nos lycéens animateur d'accompagnement à la scolarité auprès d'élèves plus jeunes dans le quartier en participant au programme de réussite éducative de la ville de Saint Briec.

Gestion de la maison des lycéens.

Participation au CVL.

Participation au CESC : Sensibilisation aux conduites à risque (drogues, alcool, tabac, jeux...) avec la ligue contre le cancer, Clapsanté, l'ANPAA, actions avant et après l'exposition Drogues, chimères et dépendances d'octobre 2008...

- Education artistique, sensibilisation à l'art, à la culture et aux sciences et techniques

Participation à "Griffons la science".

Atelier de découvertes culturelles en collaboration avec les MJC la Citrouille, le service jeunesse de Saint Briec...

Ateliers d'éducation et d'expression artistique.

Ateliers du spectacle vivant : théâtre, cirque...en partenariat avec "la passerelle", le "Théâtre du totem", "la folle pensée".

Ateliers de photographie et d'écriture.

Jeux de scène et d'écran, Lycéens au cinéma.

Défis lecture, opération "22, vlà les polars", Festival de la BD à Perros guirec, semaine de la presse.

Etude du costume traditionnel breton en métiers de la mode.

L'Art d'appréhender un territoire rural : portraits croisés d'habitants de Ploec/Lié.

- Agir sur les parcours individuels des élèves

Augmenter le taux de poursuite d'étude : participation aux salons d'orientation, aux "portes ouvertes", témoignages d'anciens élèves.

Travail de l'équipe pédagogique et du conseiller d'orientation en vue de l'élaboration d'un programme d'information et d'orientation.

- Moderniser, transformer et développer les formations des services à la personne et à l'entreprise

En augmentant notre offre de formation au niveau v : création de CAP en vente spécialisée, Formation complémentaire en textile après un CAP ou BEP.

En développant le pôle santé social : création d'une formation au diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

En accroissant l'offre de formation au niveau III : création de BTS dans le secteur des services et l'offre de formation continue.

Besoins :

Création de salles de classe supplémentaires, salles spécialisées, réorganisation du pôle social, santé.

Partenariat renforcé avec DRASS et avec établissements supports de stages.